



Plan d'études cadre 2022 en bref

Bachelor of Science HES-SO en Ergothérapie

La formation en bref

Chaque filière du domaine Santé de la HES-SO dispose d'un plan d'études cadre (PEC). Le PEC régit la formation de la filière Bachelor of Science HES-SO en Ergothérapie, dispensée dans la Haute école de travail social et de la santé Lausanne – HETSL.

Une formation en alternance

La formation est construite sur le principe d'alternance intégrative. Les étudiant·es alternent des périodes de formation à l'école et en milieu d'exercice professionnel. La formation pratique représente 30 semaines sur le terrain incluant cinq journées d'immersion dès le premier semestre. Des espaces d'intégration soutiennent l'appropriation des savoirs acquis et des compétences développées durant ces différents temps d'apprentissages, et permettent de les questionner, d'en augmenter le sens et de les enrichir dans une pratique réflexive.

Des modalités pédagogiques diversifiées et actualisées

Les étudiant·es sont amené·es à être des actrices et acteurs de leur formation à travers des modalités d'enseignement et d'évaluation qui soutiennent le développement des compétences, l'autonomie et la réflexivité.

Le développement de compétences transversales et interprofessionnelles

Une grande importance est accordée au développement de compétences transversales aux professions de la santé et à l'interprofessionnalité via des modalités pédagogiques partagées et à des enseignements consacrés aux thématiques suivantes : méthodologie scientifique, Travail de Bachelor, système suisse de santé, interprofessionnalité, digitalisation, durabilité.

Une approche par compétences

L'approche par compétences consolide les dimensions d'autonomie et de responsabilité, de réflexivité, d'engagement et d'employabilité en désignant « ce que l'étudiant·e ergothérapeute doit être capable de faire à l'issue de sa formation ». La formation est construite sur le référentiel de compétences par rôles qui énonce les compétences professionnelles finales des professions de la santé à travers sept rôles professionnels :





Les axes : carte d'identité de la formation

La justice occupationnelle

Cet axe concerne la justice occupationnelle qui est au cœur de la pratique professionnelle de l'ergothérapie, de sa manière de comprendre et d'approfondir la justice sociale. Pour combattre les injustices sociales et favoriser une société plus inclusive, l'ergothérapeute considère les effets du contexte qui facilitent ou limitent l'engagement dans les occupations, par exemple les relations de pouvoir et les comportements discriminatoires.

Les occupations dans leur contexte

Cet axe concerne l'appréhension des occupations à travers la situation singulière vécue par les client·es dans leur contexte de vie ordinaire, dans un système d'interrelation dynamique qualifié de « transactionnel » entre la personne et le contexte. Pour agir sur les dysfonctionnements occupationnels, l'ergothérapeute modifie ce qui compose les occupations dans leur contexte spécifique, comme les habiletés d'une personne, la structure d'une activité ou son environnement matériel et immatériel.

Les liens entre les occupations et la santé

Cet axe concerne les liens entre la santé et les occupations en partant du postulat que les occupations agissent positivement sur la santé et que le fait d'être actif et la capacité d'agir sont des besoins fondamentaux de l'être humain.

L'ergothérapeute utilise une approche holistique, fondée sur les déterminants sociaux de la santé et sur la puissance des occupations et leurs effets sur la santé mentale et physique, aussi bien en prévention qu'en réadaptation.

Le partenariat autour des occupations

Cet axe concerne la pratique centrée sur la ou le client·e en ergothérapie, laquelle se fonde sur un partenariat entre l'ergothérapeute et la personne avec l'idée que cette dernière est l'experte de sa situation et principal agent de changement. L'ergothérapeute instaure un partenariat centré sur les besoins occupationnels et les attentes de la personne, en adoptant une approche collaborative, notamment dans l'élaboration des objectifs d'intervention.

Les occupations et la durabilité

Cet axe concerne les conséquences du changement climatique sur la capacité des personnes à réaliser leurs occupations, mais aussi sur les occupations humaines et les modes de vie non durables qui ont des conséquences sur l'environnement. L'attention portée à cette relation réciproque permet d'adapter les façons d'interagir avec l'environnement dans le but de répondre aux besoins de la société sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Calendrier des études en Ergothérapie

